CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE « CLINIQUE VETERINAIRE DES LAVANDES. QUARTIER BOULAGNE. BP 54.26160 LA BEGUDE DE MAZENC»

Les présentes CGF sont consultables sur demande à l'accueil de la Clinique Vétérinaire des Lavandes.

Les actes effectués au sein de l'établissement de soins sont soumis aux présentes CGF.

MENTIONS OBLIGATOIRES

APPELLATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS ET ESPECES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITEES

La clinique vétérinaire des Lavandes répond au cahier des charges des cliniques vétérinaires pour animaux de compagnie. Les espèces soignées sont les animaux de compagnie (chiens, chats), les nouveaux animaux de compagnie (toutes espèces), les équidés, les animaux de fermes (ruminants, porcins, volailles, lapins).

Adresse : Clinique Vétérinaire des Lavandes. Quartier Boulagne. BP 54. 26160 LA BEGUDE DE MAZENC.

Tél : 04 75 46 98 18 (prise de rendez-vous)

Numéro d'urgence : 06 32 52 68 94

https://www.veterinaire-lavandes.fr/#

contact@cliniqueveterinairedeslavandes.fr

SOCIETES D'EXERCICE ET RESEAUX PROFESSIONNELS

La SELARL CLINIQUE VETERINAIRE DES LAVANDES, et les associés ARNAUD Delphine, BOUCHEZ Romane, BRUCHON-HUGNET Christine, LIENHART Hélène, BOUCHET Lionel, HUGNET Christophe et LAVIROTTE Arnaud gèrent l'activité vétérinaire.

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Ouverture au public :

Lundi au Vendredi :	08h00 - 12h00 sur Rendez-vous
	14h00 - 19h00 sur Rendez-vous
Samedi :	08h00 – 12h00 sur Rendez-vous
	14h00 – 18h00 sur Rendez-vous

En dehors de ces horaires, le dimanche et les jours fériés, les vétérinaires de la Clinique Vétérinaire des Lavandes assurent les urgences des animaux suivis habituellement et ceux de détenteurs sans vétérinaire régulier sur le secteur géographique. Pour les contacter, veuillez appeler le : 04 75 46 98 18 ou le 06 32 52 68 94

PERSONNEL AFFECTE AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire :

Delphine ARNAUD, docteure vétérinaire

Romane BOUCHEZ, docteure vétérinaire

Christine BRUCHON-HUGNET, docteure vétérinaire

Hélène LIENHART, docteure vétérinaire

Lionel BOUCHET, docteur vétérinaire

Christophe HUGNET, docteur vétérinaire, Spécialiste en Médecine Interne des Animaux de Compagnie

Arnaud LAVIROTTE, docteur vétérinaire

Adeline COMTE, docteure vétérinaire

Pauline GAUTHIER, docteure vétérinaire

Béatrice MARROU, docteure vétérinaire

Neige NICOLLET, docteure vétérinaire

Manon NOHARET, docteure vétérinaire

Solène VARET, docteure vétérinaire

Adelaïde VASSE, docteure vétérinaire

Lara ZAMBON, docteure vétérinaire

Florian BEYNET, docteur vétérinaire

Personnel non vétérinaire :

Louna AUBERT, ASV

Angélique BARJAVEL, ASV

Cidji BASSIERE, ASV

Amandine BERT, ASV

Lucie BORNES, ASV en formation

Marine DEBAILLY, ASV

Léa FARCIS, ASV

Sarah FEREYRE, ASV

Emma FIALON, ASV

Lauriane HUMBLET, ASV

Léna LAFOND, ASV

Elsa PALHES, ASV

Clément PONS, ASV

Chloé REY, ASV

Justine TANCREZ, ASV

Myriam VINSON, ASV

PRESTATIONS EFFECTUEES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS

Les différentes prestations effectuées au sein de l'établissement de soins et en extérieur sont :

- Consultation de médecine générale
- Consultations spécialisées (médecine interne) et spécifiques (ophtalmologie, dermatologie, neurologie, cardiologie, ostéopathie...)
- Pharmacie vétérinaire et délivrance de produits d'hygiène et d'aliments.
- Identification par tatouage (chien, chat), puce électronique des animaux de compagnie, NAC et équidés.
- Anesthésie (protocoles en anesthésie gazeuse ou fixe), réanimation, assistance respiratoire
- Chirurgies de convenance (stérilisation), générales abdominales et thoraciques, orthopédiques…
- Analyses de laboratoire (biochimie, hémogramme, cytologie, cultures…)
- Examens complémentaires : radiographies, échographies, endoscopies, électrorétinographie…
- Visites à domicile

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISES

Les animaux hospitalisés sont surveillés par le personnel de la clinique vétérinaire sous supervision vétérinaire. En dehors des horaires d'ouverture, les vétérinaires de garde assurent la surveillance directe ou indirecte (monitoring, télésurveillance) des animaux hospitalisés.

PERMANENCE ET CONTINUITE DES SOINS

Les urgences et gardes sont assurées exclusivement par les vétérinaires de la Clinique Vétérinaire des Lavandes, 24h24, tous les jours de l'année. Un appel préalable via le numéro d'urgence est recommandé.

ESPECES TRAITEES

L'ensemble des espèces animales de compagnie (chiens, chats, NAC), de sport et loisir (chevaux, poneys, ânes) et de ferme (ruminants, porcins, volailles, lapins) est pris en charge par la clinique vétérinaire des lavandes.

Les animaux de la faune sauvage sont pris en charge pour les soins de premières urgence et évaluation de leur viabilité. Dès stabilisation de leur état, ils seront transférés en centre de soins ou relâchés si leur état le permet.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les principaux tarifs sont disponibles sur demande à l'accueil de la Clinique Vétérinaire des Lavandes et sur le site web de la structure. Un devis est fourni sur simple demande s'il n'a pas déjà été proposé par le vétérinaire.

LITIGES

En cas de différend déontologique, le Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires de Rhône Alpes peut être sollicité.

CROV

Adresse : 110 Avenue Barthélémy Buyer, 69009 Lyon

Téléphone :04 72 57 16 65

RCP

MACSF. 10, cours du Triangle. T.S.A. 40100. 92 919 La Défense CEDEX.

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Docteurs : nom des titulaires de l'établissement de soins.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L. 152-1 du Code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur dont nous relevons à l'adresse internet suivante : www.veterinaire.fr

ou

Par voie électronique à l'adresse suivante : mediateur-conso@ordre.veterinaire.fr

Par voie postale : Médiateur de la consommation de la profession de vétérinaire - Conseil National de l'Ordre des vétérinaires - 34 rue Bréguet - 75011 Paris.

MODALITES DE REGLEMENT

Les modalités de règlement possible sont les espèces en euros, les chèques encaissables en France et les cartes de crédit de type CB ou Visa.